

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CD625

présenté par

Mme Ranc, M. Barthès, M. Blairy, M. Bovet, M. Beaurain, Mme Cousin, M. Dragon, M. Grenon,  
M. Marchio, Mme Alexandra Masson, M. Meurin, M. Villedieu et M. de Fournas

-----

#### ARTICLE 8

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« d'exploitants et d'emplois agricoles »

les mots :

« d'exploitations et d'emplois agricoles ainsi que leur viabilité économique ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

La viabilité économique des exploitations agricoles est un objectif primordial pour assurer la capacité de production agricole et alimentaire de la France face aux problématiques climatiques et environnementales actuelles.